

WEB - SYSTEMES - RESEAUX

INGENIEUR CNAM PARCOURS INFORMATIQUE

CYC9104A - DIPLOME D'INGENIEUR

HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE

EPN05 - Informatique



180 crédits ECTS
Diplôme d'ingénieur

Diplôme d'ingénieur Spécialité
informatique Parcours Informatique,
réseaux, systèmes et multimédia

Mention officielle :

- Avis de la CTI approuvé le 17/04/2024
- Accréditation jusqu'au 30/08/2026

France Compétences : **RNCP37357**

Niveau d'entrée requis : niveau 5 (bac+2)

Niveau de sortie : niveau 7 (bac+5)

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- VAE / VAPP / VES

NSF : Informatique, traitement de
l'information, réseaux de transmission
(326)

Métiers (ROME) :

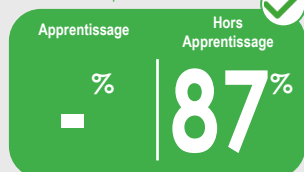
M1403 - Études et perspectives socio-
économiques, M1805 - Études et
développement informatique

Débouchés :

Architecte réseaux informatique,
réseaux de télécoms - Ingénieur-e
réseaux télécoms - administrateur-trice
réseaux et systèmes - Chef-fe de projet
numérique édition - Chef-fe de projet
web - Directeur-trice des systèmes
d'information - Administrateur-trice de
bases de données - Architecte cloud -
Développeur-se multimédia - Responsable
Sécurité Informatique ...

Taux de réussite 2023

Effectifs Réunion présent aux examens



Taux d'abandon global 0%

En savoir plus
Evolution professionnelle des diplômés
sur www.cnam.re

PRESENTATION

L'ingénieur en informatique peut être amené à dispenser un conseil ou son expertise tant au niveau des Études et Développements qu'au niveau de la Production de l'entreprise dans laquelle il intervient, en tant que prestataire ou en tant que salarié. Selon l'étendue de son expérience, il peut être chef de projet ou même directeur de projet. L'ingénieur en informatique exerce son métier, la plupart du temps, dans des sociétés de service informatique (SSII) ou directement dans le service informatique d'une entreprise, quelle que soit la taille de celle-ci. Le métier d'ingénieur en informatique recouvre de nombreuses fonctions. Par voie de conséquence, les appellations utilisées sont nombreuses tant dans la pratique des entreprises que dans les référentiels métiers : les métiers du management de projet informatique, ceux de la production informatique et de l'administration des ressources informatiques, des études et développement ou encore de la direction des systèmes d'information.

OBJECTIFS

L'objectif est de former des ingénieurs capables d'opérer des infrastructures réseaux-systèmes actuelles et nouvelles, ou qui maîtrisent les concepts et les techniques de développement des médias numériques interactifs. Se spécialiser dans l'ensemble des domaines de la conception, de l'architecture et de la mise en œuvre des systèmes interactifs ou des réseaux, des systèmes de calcul, de stockage et de traitement de l'information. L'ingénieur.e de la spécialité *Informatique, Réseaux, Systèmes et Multimédia (IRSM)* est capable d'effectuer, dans le milieu industriel, dans un laboratoire de recherche et développement ou dans un bureau d'études, sur une plateforme d'essais, un travail de conception et de production, permettant l'opération et la supervision de réseaux d'entreprises, de réseaux de télécommunications, de centres de données ou de systèmes embarqués, de l'Internet des objets ou d'architectures et dispositifs de média numérique en collaboration avec les producteurs de contenus. Les connaissances acquises s'articulent autour d'unités d'enseignement permettant à l'apprenant de compléter ses connaissances de façon à aborder essentiellement trois domaines ciblés sur : l'ingénierie et la définition des architectures de réseaux, la conception des réseaux et des systèmes informatiques, la conception et l'architecture des applications de médias interactifs.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Publics

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise et indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes en contrats d'alternance.

Pour les spécificités liées à l'alternance, merci de contacter directement le service Entreprises du Cnam Réunion.

Conditions d'accès

- Etre titulaire d'un diplôme de technicien supérieur scientifique ou informatique ;
- Des remises à niveau et/ou des prérequis d'accès à la formation seront à valider en sus selon la nature du diplôme à l'entrée (voir détails page 2) ;
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP), Validation des Etudes Supérieures (VES).

CALENDRIER PREVISIONNEL

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 3 juin 2024		
Inscriptions jusqu'au	31/10/24	31/03/25
Début des cours	09/09/24	03/03/25
Fin des cours	07/02/25	18/07/25
Semaine de révisions	semaine du 10/02/25	semaine du 21/07/25
Examens 1ère session	semaine du 17/02/25	semaine du 28/07/25
Examens 2nde session	quinzaine du 18/08/25 au 29/08/25	
Interruption des cours à partir du 19/12/2024 reprise des cours le 06/01/2025		

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- Durée minimale : 3 ans (bac+2) ou 2 ans (bac+3)
- Durée maximale : non spécifié (il n'est pas admis de se présenter plus de 3 fois à l'EICnam)
- Lieu de formation : centre régional du Cnam (LE PORT) et formation à distance depuis l'ENF
- Horaires : du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements en présentiel

RENSEIGNEMENTS

Centre régional du Port
18 rue Claude Chappe ZAC 2000
info@cnam.re
Tél. 0262 42 28 37

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le
vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus,
consultez notre guide : www.cnam.re



INGENIEUR (I1) - tronc commun L3 ⁽¹⁾

Si Bac+2 scientifique ou technique hors informatique, valider en plus :

code	titre	ECTS	modalité	coefficient	type
NFP135	Valeur d'accueil et de reconversion en informatique (VARI 1)	6 ECTS	FOAD	1	P a
NFP136	Valeur d'accueil et de reconversion en informatique (VARI 2)	6 ECTS	FOAD	1	P a
ANG330	Anglais professionnel	6 ECTS	An. cours	1	b
UTC501	Outils mathématiques pour Informatique	3 ECTS	FOAD	1	a
UTC502	Principes fondamentaux des Systèmes d'exploitation	3 ECTS	FOAD	1	a
UTC503	Paradigmes de programmation	3 ECTS	FOAD	1	a
UTC504	Systèmes d'information et bases de données	3 ECTS	FOAD	1	a
UTC505	Introduction à la cyberstructure de l'internet : réseaux et sécurité	3 ECTS	FOAD	1	a
NFP107	Systèmes de gestion de bases de données	6 ECTS	FOAD	1	a
NSY115	Conduite d'un projet informatique	6 ECTS	FOAD	1	a
RCP105	Modélisation, optimisation, complexité et algorithmes	6 ECTS	FOAD	1	a
ENG261	Information et communication scientifique	3 ECTS	FOAD	1	a
UAEP04	Expérience professionnelle L3	18 ECTS			f / c
UAAD91	Examen d'admission à l'EICnam	0 ECTS	rapport		c

LEGENDE

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

S1 : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

présentiel en soirée présentiel en journée 100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

examen terminal sur table production à rendre évaluation orale

..... coefficient de pondération (compensation possible pour les licences)

INGENIEUR 2 (I2)

DRS101	Droit du travail : relations individuelles	6 ECTS	S1 cours	1	
DSY101	L'organisation et ses modèles	6 ECTS	S1 cours	1	
NSY104	Architectures des systèmes informatiques	6 ECTS	FOAD	1	a
RSX102	Technologies pour les applications en réseau	6 ECTS	FOAD	1	a
RSX103	Conception et urbanisation de services réseau	6 ECTS	FOAD	1	a
RSX112	Sécurité et Réseaux	6 ECTS	FOAD	1	a
SMB111	Systèmes et applications répartis pour le cloud	6 ECTS	FOAD	1	a
ENG251	Information et communication pour ingénieur Oral probatoire Informatique	6 ECTS	FOAD	1	a/d
RSX217	Nouvelles architectures de réseaux de communication	6 ECTS	S1 TP	1	
RSX218	Projets avancés en réseaux	6 ECTS	S2 TP	1	
UATN01	Activités liées à l'international	3 ECTS	rapport mémoire	1	f
ENG210	Ingénieur de demain (rencontres-conférences)	6 ECTS	FOAD	1	a
UA2B30	Test d'anglais	0 ECTS	An. test	1	b
UAM91B	Mémoire d'ingénieur	39 ECTS	mémoire	1	e
UAEP03	Expérience professionnelle EICnam	15 ECTS			f

a. L'apprenant est inscrit sur un autre centre Cnam organisateur de l'unité d'enseignement. La planification de celle-ci est communiquée par le centre distant.

b. L'obtention du diplôme est soumise à la validation du module d'anglais professionnel et d'un test d'anglais. L'élève doit justifier d'au moins 75% de présence aux cours, en plus de la réussite aux examens prévus dans le cadre de cette unité.

Pour le test d'anglais (UA2B30), une équivalence est possible avec les tests et certifications du CECRL* de **niveau B2** si la durée de validité le permet. Le Cnam de la Réunion est centre d'examen et propose à ses apprenants de passer le Linguaskill.

* CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

(1) Prérequis d'accès au diplôme d'ingénieur parcours Informatique, réseaux, systèmes et multimédia :

- **P** : si bac+2 scientifique ou technique **hors** informatique : NFP135 et NFP136 ;
- des dispenses d'UE au titre de la VES peuvent être accordées pour les bac+3 informatique.

ATTENTION ! Pour les titulaires de bac+2 autres que scientifiques ou informatiques, il faudra au minimum obtenir la licence générale (LG02501A) en validant notamment l'unité d'enseignement GDN100 (Management de Projet).

Examen d'admission à l'EiCnam (UAAD91 - 0 ECTS)

c. Cette première étape permet de définir le projet de formation et d'évolution professionnelle avec le responsable pédagogique régional qui vous accompagnera tout au long de votre cursus au Cnam. Il convient de justifier d'un diplôme d'accès au diplôme d'ingénieur ou d'une VES/VAPP accordant l'accès au diplôme, et le cas échéant avoir validé les UE de remise à niveau exigées, d'avoir validé le tronc commun scientifique UTC (15 ECTS), l'UE d'anglais (6 ECTS), et de justifier d'une expérience professionnelle qui correspond à l'équivalent d'un emploi de 6 mois à temps plein de technicien supérieur (18 ECTS) ou complétés, à défaut, par 3 à 6 mois de stage.

L'examen d'admission à l'EiCnam ne conditionne pas la poursuite des enseignements. L'élève peut décider de continuer à suivre les unités d'enseignement du cycle I2 mais devra justifier de la réussite à l'examen d'admission au plus tard avant l'oral probatoire (ENG251).

Il n'est pas admis de se présenter plus de 3 fois. Au-delà de 3 échecs à l'issue de l'examen d'admission, la délivrance du diplôme d'ingénieur n'est plus possible.

Oral probatoire (ENG251 - 6 ECTS)

d. L'obtention de l'examen probatoire (ENG251) est un préalable à la préparation du mémoire d'ingénieur. Il est obligatoire et ne peut être obtenu par VES ou VAE. **Il convient de s'y inscrire en fin de parcours (en ayant validé au préalable l'ensemble des unités d'enseignements des cycles I1 et I2) et d'avoir un projet de mémoire d'ingénieur.**

L'inscription en ENG251 est également conditionnée par l'obtention de l'examen d'admission (voir ci-dessus).

L'objectif pour l'élève est d'acquérir les capacités de synthèse, d'expression orale et de rédaction ainsi que la faculté de mobiliser ses connaissances et ses méthodes de travail pour étudier, dans un temps restreint, un problème nouveau et en faire une synthèse. Il s'agit donc de préparer un rapport de synthèse (20 pages) sur un sujet proposé en lien avec le mémoire terminal et de le soutenir devant un jury d'enseignants en informatique.

Mémoire professionnel (UAM91B - 39 ECTS)

e. Le mémoire d'ingénieur en informatique est construit sur la base d'un projet conduit en situation de travail, sur un sujet et des livrables validés par le responsable national du diplôme, ou son représentant en région. Il est conduit dans un contexte professionnel, dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Le projet de mémoire est si possible négocié par l'élève avec son employeur. Le cas échéant, le mémoire peut faire l'objet d'un stage dans un organisme tiers.

Le mémoire d'ingénieur fait l'objet d'une soutenance orale de 30-40 minutes (hors échanges) devant un jury composé de professionnels et d'enseignants du secteur.

Expérience professionnelle (UAEP04, UATN01 et UAEP03 - 36 ECTS)

f. Les UA d'expérience professionnelle sont des unités fictives pour satisfaire au principe de la semestrialisation. Elles sont implicitement validées par les étapes successives du parcours à l'EiCnam décrites ci-dessus, que sont l'admission, le probatoire et le mémoire d'ingénieur :

- **UAEP04** / Afin de se présenter à l'examen d'admission, l'élève devra justifier d'au moins 6 mois d'expérience professionnelle dans le secteur de l'informatique (ou d'un an à temps plein dans un autre domaine complété par un stage de 3 à 6 mois en relation avec le diplôme). La condition d'expérience professionnelle sera examinée lors de la candidature à l'examen d'admission (UAAD91) ;
- **UATN01** / L'objectif pour le candidat est de prendre conscience de la dimension internationale et multiculturelle dans le milieu professionnel et de positionner son activité professionnelle dans un contexte international. Selon les cas, l'évaluation de l'UA pourra faire l'objet d'un travail de réflexion et de comparaison de pratiques éprouvées à l'étranger et en France, sur les missions en lien avec le mémoire ingénieur (sera traité dans une partie spécifique du mémoire d'ingénieur) ou de la rédaction d'un rapport dédié et indépendant du mémoire, portant sur une thématique liée à l'international ;
- **UAEP03** / L'élève n'est autorisé à soutenir le mémoire terminal que s'il justifie de 2 ans d'expérience professionnelle dans la spécialité ou, à défaut, un stage de 6 mois en lien avec le diplôme.

Certaines UE ont une modalité dite FOAD, i.e l'enseignement est suivi en 100% distanciel via la plateforme Internet depuis un autre centre du réseau Cnam.

Pour les élèves en contrat d'alternance, une journée de 7h hebdomadaire (pendant 18 à 20 fois par année universitaire) en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

Fréquence des cours				
	UE semestrielle			UE annuelle
	3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup. + 4 webconf.	4 regroup. + 5 webconf.	5 regroup. + 5 webconf.	8 regroup. + 7 webconf.
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures			
FOAD	100% distanciel via la plateforme de télé-enseignement du Cnam			
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<				

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel. Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

INTERVENANTS

B. MANSARD, Directrice des études, Référente rapports et mémoires
Psychologue du travail

G. LEBON, Responsable pédagogique filière Informatique
Ingénieur en Informatique

A. COME, Formatrice anglophone (25 ans d'expérience, agrément Cambridge)

C. ROSEWARNE, Gérante et formatrice en anglais

D. TANGUY, Ingénieur en Informatique

S. FARNOCCIA, Docteur en Droit privé, Enseignant Maître de conférences à l'Université de la Réunion et Formateur

T. BRUGNON, Professeur certifié en économie et gestion

Pour les unités d'enseignement dispensées en FOAD (100% distanciel), il s'agira d'intervenants spécialisés qui seront rattachés au centre organisateur de l'enseignement sur lequel sera inscrit-e l'élève.

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Pour la délivrance du diplôme d'Ingénieur IRSM, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

- Justifier des pré-requis d'accès au diplôme (cf. conditions d'accès page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription ;
- Avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à chaque unité d'enseignement du parcours ;
- Justifier de 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein dont deux ans dans la spécialité au moment de la soutenance du mémoire terminal (à défaut, l'expérience professionnelle devra être complétée par un stage de 6 mois en lien avec le diplôme) ;
- Avoir été reçu à l'examen d'admission (UAAD91) ;
- Justifier d'un niveau d'anglais correspondant niveau B2 du CECRL* ;
- Avoir soutenu avec succès le mémoire d'ingénieur (UAM91B).

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-contre).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- **personnes en activité** : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- **demandeurs d'emploi** : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres du réseau Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours francs après le dépôt de leur dossier d'inscription.**

Demandez votre devis de formation à
info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

	TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)	18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)	200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements		
UE dispensée à La Réunion	14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)		CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
UA unité d'activité rapports, projets, mémoires		
Autres frais		
Inscription à l'EICnam (4)	450 €	450 €
Linguaskill test (5)	150 €	150 €
VAE	1.200 €	1.200 €
VAPP	520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)	300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le *Linguaskill* est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, France Travail, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://informatique.cnam.fr/fr/>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



Contactez votre référent-e Handicap
emicconi@cnam.re / sferrand@cnam.re



Bénéficiaire du soutien financier du conseil régional de La Réunion

dernière mise à jour : 15/05/2024

Conservatoire national des arts et métiers de La Réunion